



ASSOCIATION-CHAPOLY

ASSOCIATION DE LOI 1901

Assemblée Générale Ordinaire 28 juin 2016

ASSOCIATION-CHAPOLY

ASSOCIATION DE LOI 1901

Bienvenue

Assemblée Générale Ordinaire 28 juin 2016

Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

LE PROJET PREFECTORAL

- **Objectif** : mettre fin aux campements illicites de Roms de Villeurbanne, Saint-Priest et Vaulx-en-Velin.
- Michel DELPUECH, Préfet de région, et Xavier INGLEBERT, Préfet délégué à l'égalité des chances, ont annoncé le déblocage de **3 millions d'euros** sur trois ans pour l'intégration de 160 ROMS.
- *“Les familles seront hébergées après avoir signé avec l'État une convention **IEE** [insertion, emploi, école]”.*

LE PROJET PREFECTORAL

Les familles s'engagent à :

- scolariser leurs enfants
- effectuer des démarches pour trouver un emploi
- renoncer à gagner leur vie de façon illicite (ferraillage, mendicité, prostitution, etc.).

En contrepartie, l'État s'engage à verser un pécule de 4 euros par jour et par adulte et à héberger les familles dans un “*village modulaire sécurisé*”, c'est-à-dire des préfabriqués équipés (eau, électricité et chauffage inclus).

Bref rappel du dossier

- 
- | | |
|--|--|
| <i>11 septembre 2015:</i> | ANNONCE PREFCTORALE |
| <i>24 septembre 2015:</i> | CONSEIL MUNICIPAL |
| <i>1^{er} octobre 2015:</i> | CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE |
| <i>13 octobre 2015:</i> | REUNION PUBLIQUE AVEC LES PREFETS |
| <i>15 octobre 2015:</i> | MANIFESTATION |
| <i>24 octobre 2015:</i> | PRISES DES TOITS DU SITE |
| <i>10 novembre 2015:</i> | DEUXIEME VILLAGE D'ACCUEIL |
| <i>13 novembre 2015:</i> | AVIS DEFAVORABLE/PC |

Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

1) Création de l'ASSOCIATION CHAPOLY

- **L'Association Chapoly** a pour objet **la préservation et la sauvegarde des équilibres environnementaux, économiques, éducatifs et sociaux locaux** dans le cadre du projet d'emménagement d'un grand nombre de migrants d'une même communauté provenant de territoires Européens, sur le site dit du « Chapoly » appartenant à l'Etat et jouxtant la commune de ST GENIS LES OLLIERES (69290).
- **L'objectif des membres fondateurs** est que l'Association se poursuive aussi longtemps que le projet susvisé n'aura pas été définitivement abandonné ou, le cas échéant, revu **sans précipitation et en pleine concertation avec les élus locaux, les services éducatifs et sociaux et les instances professionnelles locales** et ce, de manière à garantir la préservation et la sauvegarde des équilibres locaux précités.

1) Création de l'ASSOCIATION CHAPOLY

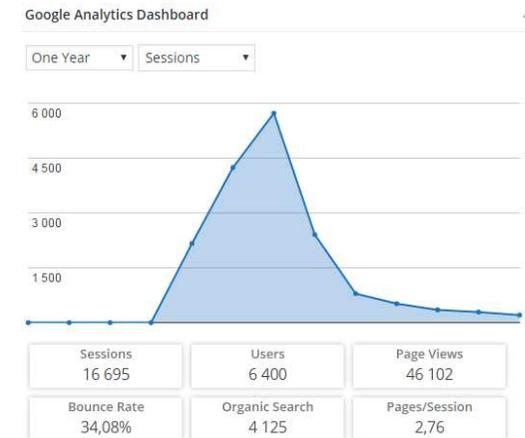
L'Association entend en particulier veiller à ce que le projet susvisé:

- ne contrevienne pas à la destination du site lui-même, classé « zone naturelle » au titre du PLU en vigueur, et de surcroît au contact de 2 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- ne permette pas la constitution d'un « ghetto » du fait de la concentration d'une communauté en grande difficulté sur un site unique : ne favorisant pas l'intégration des populations sur le territoire,
- reste en adéquation avec les infrastructures existantes au plan local et, en particulier, ne remette pas en cause la qualité et les conditions d'accueil actuelles des enfants dans les crèches, les écoles maternelles et élémentaires (en ce compris la cantine scolaire) de la commune ou des communes avoisinantes,
- soit en adéquation avec le tissu économique local et la réalité des perspectives d'emploi compte tenu d'un maillage en termes de transport public très limité,
- ne soit pas facteur de division au plan local ou de rupture de la cohésion sociale,
- n'engendre pas de déséquilibres financiers disproportionnés à l'échelle du territoire considéré.

2) Création des outils de communication

Création de notre site web :

www.association-chapoly.org

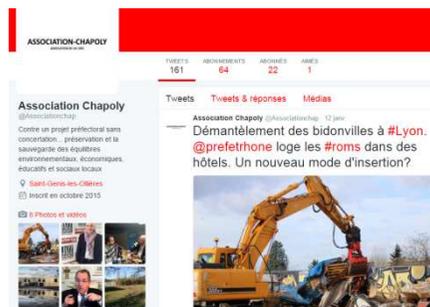


Création d'une page Facebook:

<https://www.facebook.com/Association-Chapoly-Saint-Genis-les-Olli%C3%A8res-552228734935521/>

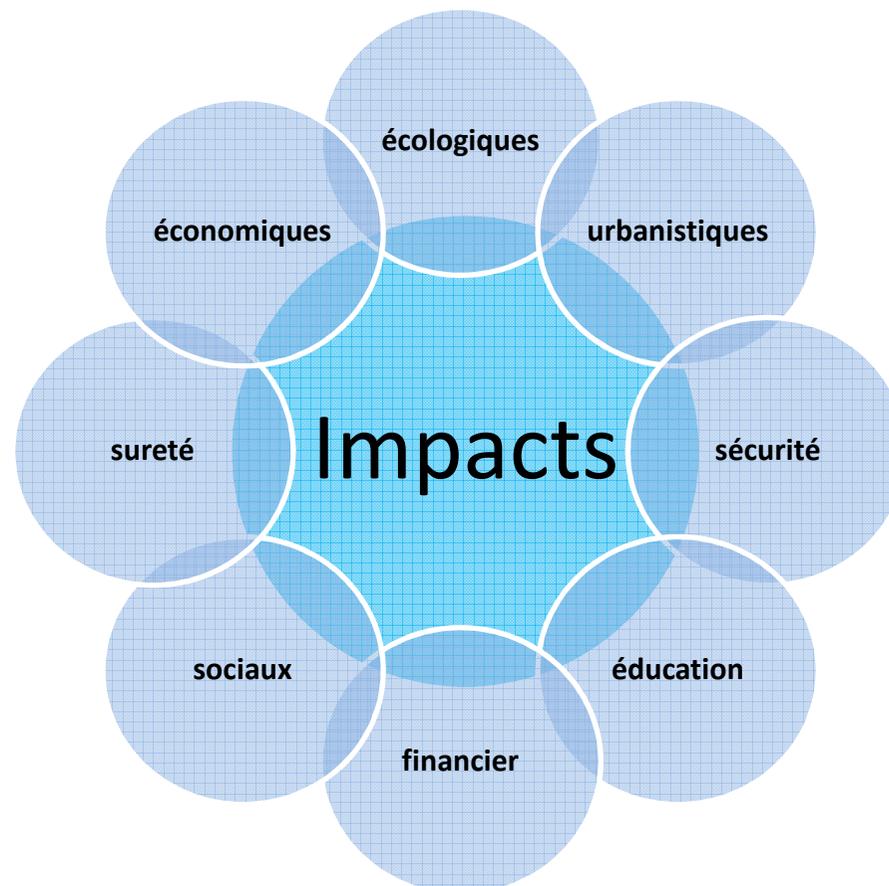
Création d'un compte Twitter (orienté journalistes)

[@Associationchap](https://twitter.com/Associationchap)



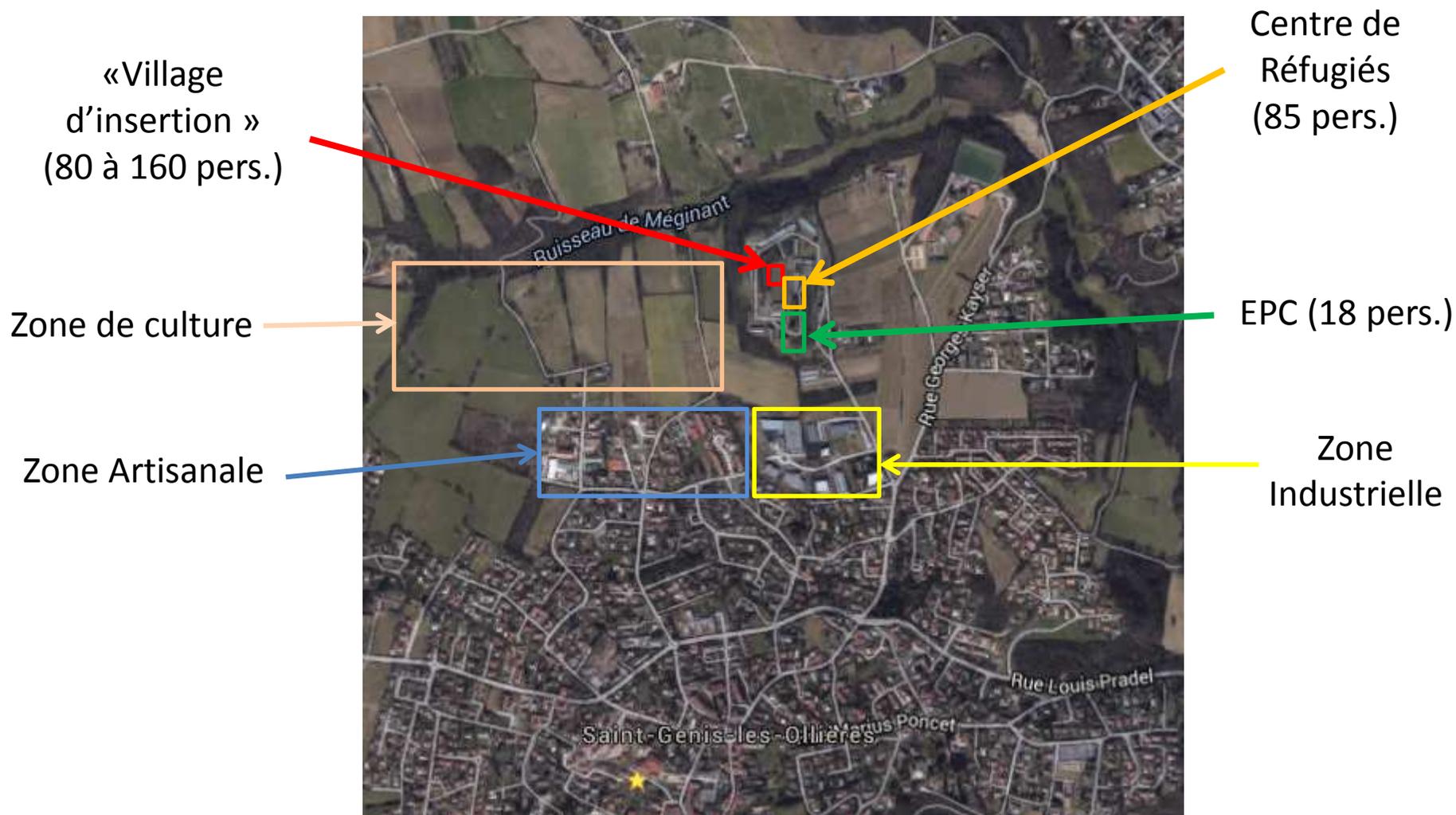
3) Création des groupes de travail et d'experts

Avec l'aide d'experts bénévoles, nous avons créé des groupes de travail afin de parfaitement élaborer des dossiers sur chacun des impacts suivants :

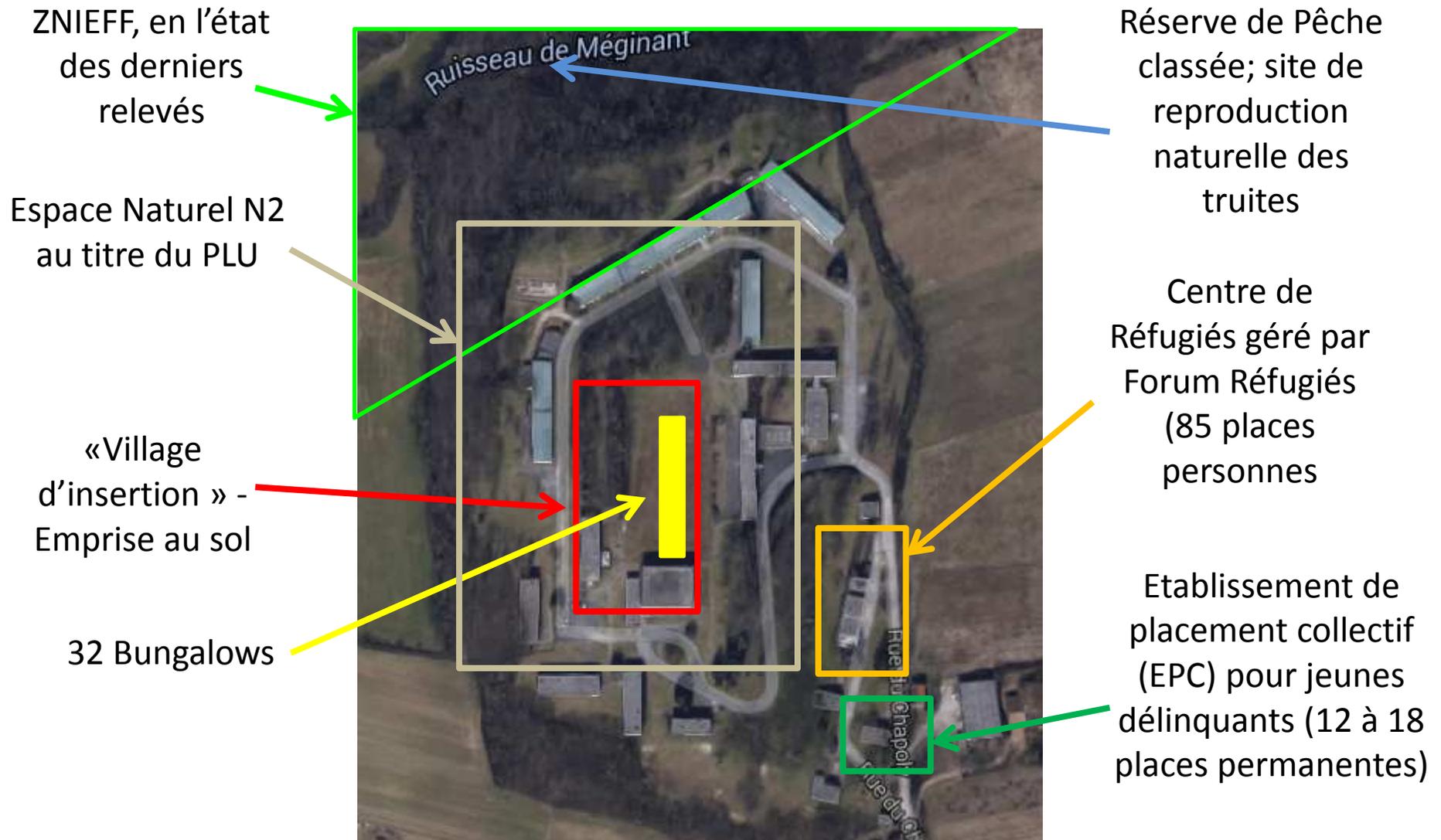


... ce qui nous a permis de donner un maximum de crédibilité à notre association et de parfaitement préparer les dossiers pour notre avocat.

Implantation du site



Implantation du site



Présentation du bilan 2015 et des actions menées

- 
- Jeudi 15 octobre 2015:*** CREATION OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION CHAPOLY : LANCEMENT DU SITE WEB; www.association-chapoly.org
 - Lundi 19 octobre 2015:*** OUVERTURE DE NOTRE PERMANENCE
 - Jeudi 22 octobre 2015:*** RENCONTRE AVEC NOTRE AVOCAT
 - Dimanche 25 octobre 2015:*** PLEINE CAPACITE JURIDIQUE
 - Mercredi 28 octobre 2015:*** RENCONTRE AVEC LE PREFET Xavier INGLEBERT
 - Samedi 31 octobre 2015:*** PRISE DE CONTACT AVEC Ségolène ROYAL
 - Lundi 2 novembre 2015:*** DEMANDE DE RENCONTRE AVEC Gérard COLLOMB
 - Mardi 4 novembre 2015:*** DEMANDE D'ASSISTANCE AUPRES DE LA LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)
 - Jeudi 5 novembre 2015:*** RAPPROCHEMENT AVEC FRAPNA (Protection de la Nature)
 - Mardi 10 novembre 2015:*** DEMANDE D'ASSISTANCE AUPRES DE LA FRPPMA (Pêche et Protection du Milieu Aquatique)

Présentation du bilan 2015 et des actions menées

Jeudi 12 novembre 2015: POSITIONNEMENT CLAIR DE Christophe GUILLOTEAU

Vendredi 13 novembre 2015: L'ASSOCIATION CHAPOLY INTERPELLE LES PREFETS

Samedi 21 novembre 2015: RENCONTRE AVEC Laurent WAUQUIEZ

Vendredi 27 novembre 2015: DEPOT DES REFERES

Lundi 30 novembre 2015: REJET PAR LE JUGE ADMINISTRATIF DE NOTRE REFERE LIBERTE

Mardi 1^{er} décembre 2015: REJET PAR LE JUGE ADMINISTRATIF DE NOTRE REFERE SUSPENSION DE LA COP

Mardi 9 décembre 2015 : MANIFESTATION DEVANT LA PREFECTURE DU RHÔNE:

Lundi 14 décembre 2015 : DEMANDE D'AVANCEMENT DE LA DATE DE JUGEMENT:

Mercredi 16 décembre 2015: REJET PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NOTRE REFERE SUSPENSION DU PC

Mercredi 23 décembre 2015: ARRIVEE DES PREMIERS OCCUPANTS SUR SITE



Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

Point sur les actions en cours

- Poursuite des trois actions au fond devant le Tribunal Administratif de Lyon:
 - Attente des mémoires en réponse de la Préfecture
 - En l'absence de réception d'ici à la rentrée 2016: notre avocat sollicitera du juge qu'il mette la Préfecture en demeure de répliquer
 - **Risques:**
 - Rejets dans le prolongement du rejet des actions en référé
 - Délai d'examen des actions au fond peu compatible avec la durée du projet

Point sur les actions en cours

- Recours à la **CADA** pour obtenir communication de la Préfecture des documents sollicités par l'Association:
 - **Objectif**: comprendre comment la Préfecture a sélectionné le prestataire auquel elle a confié l'installation et la gestion du village et le financement de ce projet
 - Décision favorable à 90% obtenue le 14/04/2016
 - A ce jour : tous les documents ont été communiqués et sont en cours d'examen, à l'exception des documents suivants:
 - la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux
 - l'attestation de conformité PMR et ERP de catégorie 5 (celle-ci ne serait pas nécessaire aux dires de la Préfecture, le permis portant sur de simples logements)
 - le financement pour le démantèlement des camps illicites (à fournir par la Métropole)

Point sur les actions en cours

Ce qu'il faut retenir au vu d'une première analyse des pièces :

- Il **n'y a pas eu de passation de marché public** sur le dossier des bungalows
- La demande de financement sur fonds FEDER (région) a été **faite par la Préfecture** mais la preuve d'obtention de ce financement **semble curieuse**
- Cette subvention est de 2.099.520 TTC alors que le budget de fonctionnement prévu est de 3.808.243 euros TTC, outre le fait que **le démantèlement du village post 3 ans n'a pas fait l'objet ni d'une estimation, ni d'un plan de financement à ce jour**
- Il n'y a pas de conformité des lieux pour recevoir du public (ERP).

A noter que les documents reçus dernièrement sont toujours en cours d'analyse.

Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

Actions complémentaires pour 2016

- Demander la vérification auprès de la Région du mode de gestion et d'obtention des fonds concernant ce dossier
 - **Objectif**: Vérifier comment la subvention a été octroyée (entre le 17 Décembre et le 31 décembre) en pleine période de changement d'équipe et de vacances

- Prendre appui sur l'association ANTICOR, créée pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique.
 - **Objectif**: comprendre comment la Préfecture a pu contracter avec une entreprise privée sans passer par une procédure de marchés publics pour des montants aussi significatifs et voir dans quelle mesure des actions devraient être envisagées

Actions complémentaires pour 2016

- Demande de justificatifs auprès de **la société EHD.**
 - **Objectif: Vérifier la concordance entre budget et réalisation de la mission**

- Intervention auprès **du rectorat et de la Préfecture** au travers d'une demande de prise de position.
 - **Objectif: s'assurer de la répartition des enfants du village d'insertion sur toutes les communes avoisinantes, conformément aux engagements pris**

Actions complémentaires pour 2016

- Travailler sur le devenir du site de Chapoly
 - **Objectif**: s'assurer que la convention d'occupation précaire ne soit pas reconduite et qu'un projet cohérent avec les spécificités du site et la dimension de la commune puisse voir le jour de manière pérenne.

- Suivre et répertorier les éléments tangibles liés à la sureté:
 - **Objectif** : Maintenir une grande vigilance au quotidien en répertoriant les difficultés qui pourraient être constatés (faits de délinquance, incivilité, violence, etc...)



Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

Présentation des comptes 31/12/2015

COMPTE DE RESULTATS EXERCICE 2015			
Charges		Produits	
Fournitures administratives	30,00 €	Cotisations Adhérents	
Loyer	1 200,00 €	Entreprises	5 800,00 €
Assurances	28,00 €	Particuliers	5 115,00 €
Honoraires-Frais d'avocat	5 700,00 €		
Annonces légales	44,00 €		
Résultat	3 913,00 €		
Total	10 915,00 €	Total	10 915,00 €

Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

Présentation du budget 2016

BUDGET PREVISIONNEL 2016					
Charges			Produits		
	Montant (€)			Montants (€)	
	Prévisionnel	Réalisé		Prévisionnel	Réalisé
60 Achats			75 Autres produits de gestion courante		
Fournitures bureau	250,00 €				
61 Services extérieurs					
Locations	500,00 €		. Cotisations particuliers	1 500,00 €	180,00 €
Assurances	192,00 €	192,00 €	. Cotisations entreprises	1 000,00 €	
62 Autres services extérieurs					
Frais de missions et réceptions	137,00 €				
Frais postaux	50,00 €		Réserves 2015	3 913,00 €	
Honoraires- frais d'Avocat	1 600,00 €	480,00 €			
Communication & publicité	42,00 €	42,00 €			
66 Charges financières					
Frais bancaires	90,00 €	15,00 €			
Résultat	3 552,00 €				
Total des charges	6 413,00 €	729,00 €	Total des produits	6 413,00 €	180,00 €

Ordre du jour

- Rappel du dossier
- Présentation du bilan 2015 et des actions menées
- Actions à prévoir en 2016
 - Actions en cours
 - Actions complémentaires
- Présentation des comptes au 31/12/2015
- Prévisions pour le budget 2016.
- Protocole / Assemblée Générale

ASSOCIATION-CHAPOLY

ASSOCIATION DE LOI 1901

Merci de votre attention

**Assemblée Générale Ordinaire
28 juin 2016**